



Jules Falquet

Abonné-e de Mediapart

BILLET DE BLOG 29 JUIN 2022

## Productrices d'enfants de tous les pays, qui nous contrôle ?

Recul du droit à l'IVG aux Etats-Unis et ailleurs : derrière la « haine des femmes », des logiques complexes et globales, des intérêts économiques et politiques nombreux et variés...

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

**Les attaques actuelles contre l'avortement aux USA sont si brutales qu'on peut penser qu'elles sont motivées purement par la bigoterie et la haine des femmes. En réfléchissant davantage, apparaît la volonté masculine de nous "attacher" à des époux-pères de "nos" enfants, à la maison et à la famille.**

**Mais pour y voir vraiment plus clair, il faut replacer le contrôle de notre fécondité (qui relie notamment avortement, contraception et hétérosexualité institutionnalisée), à l'échelle des *politiques globales de population*. Apparaissent alors des politiques publiques, des institutions internationales pas toujours très bienveillantes, des rapports Sud/Nord coloniaux, impérialistes), très brutaux. Et *in fine*, l'imbrication de rapports sociaux de race, classe et sexe.**

**Certaines doivent faire plus d'enfants, d'autres, moins. Mais au final, les personnes qui décident ne sont pas forcément celles qu'on pense, et plus rarement encore, les premières concernées...**

Alors pour rappel...

### Politiques de population : qui contrôle la fécondité des femmes ?

Le Conseil de population, créé en 1950 par le milliardaire Rockefeller, est un des premiers à présenter le concept de « surpopulation » comme une menace pour le développement, concept repris dès 1962 par l'ONU qui le déclare « problème mondial numéro un ». En 1969, c'est le président de la Banque mondiale, Mac Namara, qui suggère de centraliser les politiques de population de l'ONU : apparaît alors le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) (Ströbl, 1992). En 1972, la conférence de

Stockholm laisse entendre que l'augmentation de la population mondiale produit un impact négatif sur l'environnement. En 1973, George Bush, alors représentant des Etats-Unis auprès des Nations unies, déclare : « *aujourd'hui, on ne peut plus dire que le problème de la croissance de la population soit une question privée. Il requiert l'attention des dirigeants nationaux et internationaux* » (Hume, 1993). A l'initiative des pays industrialisés, l'ONU organise sa Première conférence mondiale sur la population, en 1974, à Bucarest. En 1975, la Conférence de Mexico sur la femme ne manque pas de faire le lien entre instruction des femmes, pratiques matrimoniales et comportements de fécondité (16). Or, alors qu'à Bucarest, la plupart des pays du Sud s'opposent aux plans de l'ONU en matière de politiques de population, les considérant comme un reflet des intérêts de l'impérialisme nord-américain, en 1984, lors de la deuxième conférence de l'ONU sur la population, à Mexico, ils se sont presque tous convaincus de la nécessité de réduire leur croissance démographique (Más allá de Beijing, 1994). Lors de la Conférence suivante, en 1994 au Caire, l'ONU réussit même à se poser en grande alliée des femmes face aux intégrismes catholique et islamique, en défendant leur accès à la contraception. Mais s'agit-il vraiment de « libérer » les femmes ou simplement de réduire leur « dangereuse » fécondité ?

Quand on y regarde de plus près, la démarche généreuse, ou pour le moins favorable aux femmes, de l'ONU, largement épaulée par la Banque mondiale et le FMI, change de visage. En effet, la notion protéiforme de « surpopulation », largement critiquée par les féministes du Sud, recouvre une théorie raciste, sexiste et profondément perverse, qui présente les femmes *latinas*, indiennes, noires, arabes et asiatiques comme « trop prolifiques » et par là coupables de leur propre pauvreté, responsables de la faim dans le monde et de la pression sur l'environnement. La féministe allemande Ingrid Ströbl, qui a payé ses réflexions de la prison, a dénoncé vigoureusement les politiques internationales de population comme une « sélection » eugéniste qui passe en premier lieu par la mise en coupe réglée des corps des femmes autorisées ou non à se reproduire (Ströbl, 1992). Même s'il a été largement démontré que le problème environnemental majeur de la planète réside dans les schémas de production et de consommation des pays riches, qui, comme le souligne l'éco-féministe Maria Mies (Mies, 1992), avec 20% de la population mondiale, consomment 85% des ressources et produisent 80% des déchets polluants, de fait, plus qu'éliminer la pauvreté, il semble s'agir d'éliminer les pauvres. Pour cela, les politiques de contrôle de la fécondité des femmes constituent un enjeu majeur.

Or d'où viennent ces politiques ? Certes, le mouvement féministe, qui dans le monde entier fait de l'accès des femmes au contrôle de leur fécondité une de ses priorités, peut se sentir en quelque sorte appuyé par des instances comme le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), qui a repris une partie de son discours. Cependant, l'instance principale qui travaille actuellement dans ce domaine est l'Agence internationale pour le développement (AID, ou USAID, agence de coopération du gouvernement nord-américain). Les (auto)attributions de l'AID en matière de contraception sont immenses (AID, 1990 ; Más allá de Beijing, 1994). D'abord, l'AID finance la recherche internationale, en se concentrant sur les contraceptifs peu chers et de longue durée destinés à contenir la fécondité des femmes pauvres du Sud, depuis le Norplant qui dure cinq ans, jusqu'au « vaccin contraceptif », qui serait permanent et équivaldrait à la stérilisation mécanique (17). Ensuite, l'AID finance la traduction

et la publication dans des dizaines de langues des résultats de ses recherches expérimentales « grandeur nature » sur les femmes du Sud, et la distribution de ces publications, en particulier auprès des « décideurs », notamment gouvernementaux. L'AID promeut également la formation d'unités de recherche démographiques dans chaque pays, fournissant les ordinateurs, les programmes et la formation correspondante en statistiques démographiques. Par ailleurs, l'AID centralise les commandes de contraceptifs à l'échelle nationale et parfois régionale, et a confié la question de leur transport et stockage à une entreprise appelée « Matrix international ». Enfin, l'AID forme le personnel de santé publique de nombreux pays et lui fournit les contraceptifs qu'elle juge bons afin qu'il les diffuse parmi les femmes. Il arrive même que l'AID fournisse aussi les pharmacies privées, comme au Salvador par exemple, où n'existe pratiquement qu'une seule marque de contraceptif hormonal. De sorte qu'en matière de contraception, la seule chose dont l'AID ne se charge pas est la production, qui est majoritairement le fait de laboratoires nord-américains et européens.

Pourtant, les agissements concrets de l'AID sur le continent latino-américain et aux Caraïbes ont été stigmatisés à de nombreuses reprises (Cuenca, 1992 ; Rosa, 1993). Fréquemment accusée d'être une espèce de paravent de la CIA dans une région où l'influence nord-américaine a souvent pris un tour brutal, l'AID a aussi été dénoncée à de nombreuses reprises pour fomenter la stérilisation forcée des femmes, et tout particulièrement des femmes noires et indiennes. Cependant, le point le plus frappant de tout cela est que c'est précisément l'AID que l'ONU avait chargée de coordonner les préparatifs du Forum des ONGs de la conférence de Pékin pour la région latino-américaine et des Caraïbes. Et, alors que les préparatifs de Pékin sont déjà commencés, en novembre 1993, durant la VIème rencontre féministe LAC, seules deux Brésiliennes font connaître publiquement leur indignation face à cette intervention de l'AID dans leur mouvement (Falquet, 1994). Il s'agit précisément d'un des déclencheurs de la polémique sur l'institutionnalisation qui traverse le mouvement féministe de la région depuis les années 90, et que nous avons évoquée plus haut (18).

**Extrait du chapitre 3 de Falquet, Jules, 2008, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*. Paris : La Dispute. 214 p.**

---

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.